

Communiqué de presse

Lundi 23 août 2021

LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE DERRIÈRE LES 8 SPORTIFS ALTO-SÉQUANAIS SÉLECTIONNÉS POUR LES JEUX PARALYMPIQUES DE TOKYO

Du 24 août au 5 septembre 2021

Depuis plusieurs années, le Département des Hauts-de-Seine accompagne le sport de haut niveau, maillon indispensable du développement de la pratique pour tous, par sa valeur d'exemplarité et sa capacité d'incitation auprès des jeunes.

Après la belle moisson des champions des clubs des Hauts-de-Seine aux Jeux olympiques de Tokyo (6 médailles, dont 3 d'or), le Département encouragera, du 24 août au 5 septembre, les Équipes de France, et plus particulièrement, les 8 athlètes paralympiques licenciés dans des clubs des Hauts-de-Seine qui espèrent également briller lors de la 16^{ème} édition des jeux de Tokyo.

Mardi 24 août, à 13 heures (heure française), 8 sportifs alto-séquanais, et le guide de l'un d'entre eux, feront leur entrée sur le Stade olympique de Tokyo pour la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, derrière la judokate Sandrine Martinet et le tennisman Stéphane Houdet, porte-drapeaux de la délégation française. Le Département des Hauts-de-Seine soutiendra et suivra avec attention les performances de ses 8 représentants engagés au sein des Équipes de France :

- > **Nantenin Keïta** (Athlétisme, 400 m T13 - Avia Club Athlétisme à Issy-les-Moulineaux) ;
- > **Trésor Makunda et son guide Lucas Mathonat** (Athlétisme, 100 m T11 - Avia Club Athlétisme à Issy-les-Moulineaux) ;
- > **Charles-Antoine Kouakou** (Athlétisme, 400 m T20 - Antony Athlétisme 92) ;
- > **Emmanuelle Mörch** (Tennis fauteuil - Tennis Club d'Antony) ;
- > **Hélios Latchoumanaya** (Judo, - 90 kg - AS Bourg-la-Reine) ;
- > **Christophe Lavigne** (Aviron, PR2 Mix2X - Boulogne 92) ;
- > **David Auclair** (Tir sportif, Pistolet SH1 - Société Courbevoisienne de Tir) ;
- > **Thomas Bouvais** (Tennis de table, classe SM8 - Levallois Sporting Club).

Le sport est un facteur d'intégration important. Le Département soutient, depuis plusieurs années, le développement de la pratique sportive scolaire, périscolaire et extrascolaire des jeunes en situation de handicap.

Le Département s'engage chaque jour à promouvoir le sport en tant qu'outil d'éducation et de citoyenneté, en développant ou en soutenant des actions spécifiques pour les sportifs en situation de handicap.

Primes aux médaillés des Équipes de France

Les Jeux sont l'occasion, pour les athlètes des clubs des Hauts-de-Seine, de porter haut les couleurs du Département. Comme lors des précédentes Olympiades (Pékin 2008, Londres 2012 et Rio 2016), la collectivité accordera des primes aux sportifs médaillés des Équipes de France et licenciés dans des clubs alto-séquanais.

Ces primes, allouées par le Département des Hauts-de-Seine et cumulables en fonction du nombre de médailles décrochées s'élèvent à : 7 500 € pour l'or, 5 000 € pour l'argent et 2 500 € pour le bronze.

Contact presse

Julien REMY

tél. : 07 64 61 77 95

courriel : jremy@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr